



Mise à l'enquête publique

BO du 26 avril 2023

L'Administration communale de Vionnaz soumet à l'enquête publique la/les demande(s) d'autorisation de construire déposée(s) par :

Requérant(s) : Pires Freixedelo Carlos de José à Lentigny
Propriétaire(s) : Pires Freixedelo Carlos de José à Lentigny
Auteur des plans : 2BO Architecture SA à Villars-sur-Glâne
Objet : Construction d'un mur de soutènement en dérogation à la zone réservée, au plan d'alignement ainsi qu'à la distance à la forêt.
Parcelle : 1416 Plan :18
Au lieu-dit : Sur Mayen
Zone : Chalets C2
Coordonnées : 2'557'030 / 1'129'510
Dossier déposé le 13 mars 2023

Le(s) dossier(s) y relatif(s) peut/peuvent être consulté(s) au bureau communal pendant la durée de l'enquête publique, aux heures d'ouverture officielles. Les observations, réserves et oppositions de tiers doivent être adressées en deux exemplaires sous pli recommandé au Conseil communal dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Vionnaz, le 26 avril 2023

L'Administration communale